



> FOCUS <

FINANCEMENT DU TERRORISME
La contrebande et la contrefaçon
de cigarettes

Mars 2015

Dans plusieurs parties du monde, il existe une collusion entre les réseaux criminels transnationaux et les réseaux de financement du terrorisme. Dans la plupart des cas, bien qu'ayant des objectifs radicalement différents, les organisations terroristes s'inspirent des méthodes du crime organisé pour financer leurs opérations.

Cette situation résulte de la volonté des organisations terroristes d'accroître ou de diversifier leurs sources de financement, ou de devenir autonomes financièrement, et de rapprochements géographiques, notamment la présence des deux activités dans des zones dépourvues de contrôle étatique.

Près de quinze organisations terroristes dans le monde recourent régulièrement et dans des proportions importantes à la contrebande et à la contrefaçon de cigarettes pour se financer, notamment les talibans pakistanais (TTP), Lashkar-E-Taiba (LeT), Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), le Hezbollah, le Hamas, les FARC, le PKK, ETA et l'IRA.

Plusieurs raisons expliquent l'attrait de ce trafic pour les organisations terroristes et leurs soutiens financiers :

- Les cigarettes constituent un produit très taxé,
- Les disparités de fiscalité et d'imposition des produits du tabac sont très importantes d'un Etat à l'autre,
- Les cigarettes sont faciles contrefaire, à transporter et à écouler,
- Les profits générés par la contrefaçon et la contrebande sont considérables pour un investissement mineur et un risque pénal limité.

Le recours à cette source de financement de nature transnationale est facilité par l'existence de frontières poreuses, la faiblesse des Etats, l'absence de contrôles et la corruption. Dans certains cas, notamment les zones de guerre, la contrebande de cigarettes est organisée par les organisations terroristes ou djihadistes sous couvert d'aide humanitaire (ex-Yougoslavie).

Outre l'implication directe dans la contrebande de cigarettes, les organisations terroristes opérant dans des zones de contrebande profitent de ce commerce illicite en imposant dans certains cas des taxes sur les produits du tabac, sans participer directement au trafic.

La contrebande et le trafic de cigarettes représentent plus de 20% des sources criminelles de financement des organisations terroristes identifiées dans le cadre de 75 procédures judiciaires internationales visant spécifiquement des faits de financement du terrorisme depuis 2001.

Ces conclusions sont issues d'une étude opérationnelle de cas précis présentés dans le cadre du présent rapport.

Amérique du Nord

- **Mohammad Youssef Hammoud / Hezbollah**

Aux Etats-Unis, les autorités fédérales ont mis à jour en 2000 dans le cadre de l'opération « Smokescreen » le plus vaste réseau de financement du Hezbollah par la contrebande de cigarettes et de contrefaçon de timbres fiscaux. Mohamad Youssef Hammoud, résidant de Caroline du Nord, avait mis en place un réseau de trafic de cigarettes entre cet Etat et le Michigan, profitant des différences de taxation entre les deux Etats (les cartouches de cigarettes étaient taxées à 0,65\$ en Caroline du Nord, contre 7,50\$ dans le Michigan).¹ Les profits de ce trafic étaient transférés aux leaders du Hezbollah au Liban. Le trafic aurait rapporté au moins 8 millions de dollars.²

Hammoud et son frère ont été reconnus coupables de conspiration, contrebande de cigarettes, blanchiment d'argent, fraude à l'immigration et financement du terrorisme. Au cours de son procès, et alors qu'il était en détention, Hammoud avait projeté l'assassinat du procureur et un attentat contre le tribunal de Charlotte (Caroline du Nord). Il a été condamné en 2002 à trente ans d'emprisonnement.

Le réseau de contrebande de cigarettes de Caroline du Nord alimentait également la cellule canadienne du Hezbollah basée à Vancouver et dirigée par Mohammed Hassan Dbouk, considéré comme le responsable de la logistique pour le Hezbollah et proche d'Imad Mughniyeh, chef militaire de l'organisation. Dbouk a été inculpé aux Etats-Unis.

- **Elias Mohammed Akhdar / Hezbollah**

En 2003, Elias Mohammed Akhdar et 10 complices ont été inculpés pour contrebande de cigarettes entre la réserve indienne de Seneca et le Michigan au profit du Hezbollah. En Janvier 2004, Akhdar a été condamné à 70 mois d'emprisonnement et à une amende de 2 millions

¹ US v. Mohamad Youssef Hamoud, CR 00-147-MU, 2000

² Operation Smokescreen Presentation, Charlotte FBI Office / JTTF, 2005

de dollars. Il admit avoir envoyé de 400 à 500 dollars par mois à un membre du Hezbollah au Liban.³

- **Ahmed Aref / Al-Qaïda**

En 2004, Ahmed Aref et quatre complices ont été reconnus coupables de blanchiment d'argent et de contrebande de cigarettes destinés à financer le déplacement vers des camps d'entraînement d'al-Qaïda en Afghanistan en 2001 de six américains d'origine yéménite depuis la ville de Buffalo.⁴ Au total, Aref a fourni 14.000 dollars aux six djihadistes. Ahmed Aref a été condamné à trois ans d'emprisonnement.

- **Saifullah Anjum Ranjha / Al-Qaïda**

En 2008, Saifullah Anjum Ranjha, un pakistanais résidant aux Etats-Unis a été reconnu coupable de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Il était impliqué dans un réseau de trafic de drogue, de contrebande et de contrefaçon de cigarettes et de trafic d'armes.

Entre octobre 2003 et septembre 2007, une partie des profits de ces trafics (2,2 millions de dollars) ont été transférés à des membres ou des sympathisants d'al-Qaïda par le biais d'une société de transfert d'argent dite « hawala », dénommée Hamza Inc, dont Ranjha était propriétaire.⁵

- **Virginie / Hamas / Hezbollah**

En mai 2013, dans le cadre de l'opération « Tobacco Road », Basel Ramadan et 15 complices d'origine palestinienne ont été arrêtées à New York et en Virginie. Tous avaient des liens étroits avec le Hamas et le Hezbollah, et l'un d'entre eux avec Omar Abdel-Rahman, condamné à la prison à vie pour son rôle dans l'attentat de 1993 contre

³ US v. Elias Mohammed Akhdar, CR-03-80079, 2003

⁴ US v. Ahmed Aref, 99-CR-131-A, 1999

⁵ US v. Saifullah Anjum Ranjha, MJG-07-0239, 2007

le World Trade Center. Le réseau de contrebande de cigarettes mis en place a permis la vente de 20.000 cartouches de cigarettes par semaine d'une valeur de 55 millions de dollars, générant des profits de 10 millions de dollars. L'enquête en cours a déterminé que plusieurs millions de dollars ont été transférés à l'étranger.⁶ Les profits reposaient sur la différence de taxation entre la Virginie (30 cents par paquet) et New York (5,85 cents par paquet). Les cigarettes étaient achetées 40 dollars la cartouche et revendues aux distributeurs 50 dollars, qui eux-mêmes les revendaient 60 dollars (soit 50% du prix normal).

Afrique du Nord

- **Mokhtar Belmokhtar / AQMI / Al-Morabitoune**

Depuis les années 90, les prédécesseurs d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), notamment le GIA et le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), opèrent des réseaux de trafics d'armes, de stupéfiants, de cigarettes et de voitures pour se financer. Ces trafics sont facilités par la porosité des frontières entre l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger.

Les trafics dans la région du Sahel sont traditionnellement dominés par les tribus du Nord Mali, en particulier les arabes du Tilemsi (issus des tribus du Nord de Gao), opérant dans la zone située entre Gao et Kidal. Disposant de liens importants en Algérie, notamment les camps de réfugiés maliens, cette tribu a développé des réseaux de trafics d'armes et de cigarettes dès les années 70.

Khaled Abou al-Abbass (alias Mokhtar Belmokhtar), chef du groupe al-Morabitoune, et ancien commandant d'AQMI, responsable de la prise d'otages d'In Amenas en Algérie en Janvier 2013 et de l'attentat de Bamako du 7 mars 2015, s'est rapproché dès les années 90 des trafiquants arabes du Tilemsi afin de développer son propre réseau de contrebande. Il a également épousé plusieurs femmes de tribus

⁶ Virginia State Crime Commission, Illegal Cigarette Trafficking, 10 novembre 2014

locales pour assurer son assise régionale. Il a progressivement pris le contrôle de la principale zone de transit des trafics dans la région du Nord Mali, au point d'être surnommé « Mr Marlboro ».

En 2011, un membre de sa katiba (brigade) au sein d'AQMI, témoignait de l'emprise de Mokhtar Belmokhtar sur les trafics régionaux. Il assurait lors de son interrogatoire par un juge algérien, que les profits réalisés par le trafic d'armes, de cigarettes et de voitures, en plus du financement issu des rançons de prises d'otages à partir de 2008, avait permis à son groupe d'acquérir du matériel militaire, des moyens de transport et de communication, ainsi que des composants d'explosifs.⁷

Europe

- **Suisse / ETA**

En 2004, les autorités suisses ont reconnu qu'un groupe de trafiquants de cigarettes basé en Suisse a financé durant plusieurs années l'organisation terroriste basque ETA. Huit personnes établies en Suisse sont soupçonnées d'être les organisateurs du trafic de cigarettes. Elles auraient blanchi un milliard d'euros dans des banques suisses.

Selon le procureur allemand Hans-Jürgen Kolb, les cigarettes étaient importées en Suisse par camions et entreposées dans les ports francs de Buchs, près de la frontière autrichienne. Officiellement, les marchandises étaient destinées à la Bulgarie. En fait, les cigarettes étaient acheminées vers la Macédoine, puis vers le Monténégro, d'où elles repartaient sur des bateaux rapides en direction de l'Italie, puis d'autres pays européens. Elles échappaient ainsi aux taxes sur le tabac et permettaient de contourner l'embargo de l'ONU sur les transactions commerciales avec la Yougoslavie. Les profits étaient ensuite versés sur les comptes d'une société établie dans le canton du Tessin, avant d'être répartis dans diverses banques suisses.

⁷ Procès-verbal d'interrogatoire sur commission rogatoire internationale de Mohamed el-Amine Ould Mohamedou Ould M'Balle, alias Mouawiya, 30 Novembre 2011

- **Italie / GIA / GSPC / AQMI**

Les autorités italiennes ont démantelé en 1995 une cellule de financement des réseaux terroristes algériens (GIA) par la contrebande de cigarettes opérant notamment à Naples, Rome et Milan.

Fethi al-Haddad et six complices ont été condamnés à cinq ans d'emprisonnement en 2002, peine confirmée par la Cour suprême en 2005.⁸

- **Bosnie-Herzégovine / Bataillon des moudjahidines**

En 2007, lors du procès de Rasim Delic, ancien chef d'Etat-major de l'armée bosniaque, par le Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie, le tribunal a pu établir le rôle de la contrebande de cigarettes sur le territoire bosniaque comme source de financement d'unités combattantes djihadistes.⁹ Rasim Delic a été reconnu coupable de crimes de guerre durant le conflit bosniaque entre 1992 et 1995.

- **France / Belkacem / Beghal / Coulibaly**

En 2010, Amédy Coulibaly (auteur de la prise d'otages et de l'assassinat de 4 personnes le 9 janvier 2015 à Paris) et Djamel Beghal (condamné à dix ans d'emprisonnement pour sa participation à une tentative d'attentat visant l'ambassade des Etats-Unis à Paris en 2001) ont été impliqués dans la tentative d'évasion de Smaïn Aït Ali Belkacem (artificier des attentats de 1995 à Paris, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité).

Le 20 décembre 2013, Amédy Coulibaly et Djamel Beghal sont condamnés respectivement à 5 ans et 10 ans d'emprisonnement.¹⁰

⁸ Division antiterroriste, Police de Milan, Rapports d'enquête NR. 208/107-1994, 10 mai 1995 & NR. 2009/1, 13 septembre 1995

⁹ Affaire IT-04-83-T, Témoignage d'Ali Hamad, ICTY, 7 septembre 2007 ; Jugement du 15 septembre 2008

¹⁰ Jugement correctionnel du 20 décembre 2013

Dans le cadre de l’instruction de cette affaire, les enquêteurs ont découvert lors de fouilles et de perquisitions effectuées le 18 mai 2010 dans plusieurs boîtes utilisés par les prévenus, « deux cartons de cartouches de cigarettes de contrebande de marque "Ten" ».

- **France / Financement de djihadistes / Syrie / Etat Islamique**

Selon les services français (douanes, autorités judiciaires), plusieurs djihadistes français ayant rejoint depuis 2012 le théâtre d’opération terroriste syro-irakien, ont financé leur voyage et récolté des fonds au profit des organisations terroristes opérant dans cette zone grâce au produit de la vente de cigarettes de contrebande. Le ministre français du budget Christian Eckert a récemment confirmé ces informations, indiquant « *il est avéré que beaucoup de djihadistes sont très proches de la petite délinquance (contrefaçon, tabac de contrebande, drogue)* ». ¹¹

- **Portugal / GSPC (AQMI)**

En 2006, six individus liés au GSPC (AQMI) ont été poursuivis pour leur participation à des activités de soutien et de financement (immigration clandestine, contrebande de cigarettes et trafic de véhicules).

- **Belgique / ETA**

Un réseau de contrebande de cigarettes au profit de l’ETA a été démantelé à Anvers dans les années 70. Les profits de ce trafic servaient à financer les achats d’armes de l’organisation terroriste.

- **GB / IRA**

En 2010, deux membres de l’IRA, Paul McCaugherty et Dermot Declan Gregory, ont été condamnés respectivement à 20 ans et 4 ans

¹¹ « Douane : des résultats records contre la fraude » entretien, Le Figaro, 17 mars 2015

d'emprisonnement pour avoir tenté d'importer des armes, des explosifs et des cigarettes de contrebande en Irlande du Nord.

Aucun des deux individus n'était initialement suspecté de liens avec l'organisation terroriste, mais une enquête visant l'achat de cigarettes au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Belgique en 2005 et 2006 a permis de mettre à jour un vaste trafic destiné à alimenter financièrement l'IRA.¹²

Asie & Moyen-Orient

- **Pakistan (TTP, LET)**

Selon des sources officielles pakistanaïses, 15 à 20% du budget des groupes terroristes présents au Waziristan est assuré par la contrefaçon et la contrebande de cigarettes. Les tribus pro-talibanes du Waziristan contrôlent des centres de production dans plusieurs districts de la zone frontalière de l'Afghanistan, notamment Swabi, Mardan, Nowshera, Charssadda, Landi Kotal et Bara. Les circuits de contrebande et de distribution sont contrôlés par les talibans pakistanaïses et le groupe terroriste Lashkar-E-Taiba.

- **Abu Sayyaf (Philippines) et Jemaah Islamiyah (Indonésie)**

Selon des rapports de la police philippine, la contrebande de cigarettes constitue une source importante de financement du groupe terroriste Abu Sayyaf. Le ministre de l'intérieur malaisien Ahmad Zahid Hamidi a indiqué que Jemaah Islamiyah recourrait au trafic de cigarettes pour financer ses opérations en Asie du Sud-Est.

¹² R v. McCaugherty and another, High Court 2010 (NICC 28) & Court of Appeal 2011 (NICA 45)

- **Syrie-Irak / Etat Islamique (Daech), Front al-Nosra**

L'Etat Islamique (EI, Daech) s'est publiquement déclaré contre la consommation de tabac. L'organisation a même diffusé plusieurs vidéos montrant la destruction de stocks de cigarettes saisies ainsi que l'exécution publique de consommateurs.

Cependant, les trafics de toutes sortes fleurissent dans les zones sous contrôle djihadiste. A la frontière turco-syrienne, des sources officielles rapportent que la contrebande a été multipliée par 2 pour les cigarettes depuis le début de la guerre, par 4 pour le pétrole, par 6 pour les téléphones portables. De même, le trafic de cigarettes a été observé à la frontière entre le Kurdistan et les zones sous contrôle de l'EI en Irak.

Dans sa résolution 2199 (2015) sur le financement du terrorisme adoptée le 12 février 2015, le Conseil de sécurité de l'ONU se déclarait préoccupé par la porosité des frontières régionales susceptibles de favoriser ces trafics. Il déclarait notamment que « *des véhicules, aéronefs, voitures, camions et pétroliers quittent ou se rendent dans des zones de Syrie ou d'Iraq où sévissent l'EIL, le Front el-Nosra et d'autres groupes, entreprises ou entités associés à Al-Qaida* ». Le Conseil de sécurité estime que cela pourrait servir notamment à transporter « *des cigarettes destinés à être vendus sur les marchés internationaux par ces entités ou en leur nom, ou à être échangés contre des armes ou à être utilisés d'autres manières* ».

A l'instar de ce qui est observé dans le domaine du trafic d'œuvres d'art, l'EI procédant à des destructions publiques de vestiges archéologiques tout en multipliant les pillages et en organisant le trafic de ces œuvres, il est vraisemblable que l'assise territoriale de cette organisation, tant en Syrie qu'en Irak, lui permet de tirer profit du commerce lucratif de cigarettes dans cette région.



Centre d'Analyse du Terrorisme
(Association loi de 1901)
10, rue Cimarosa 75116 Paris
Email : contact@cat-int.org
<http://www.cat-int.org/>
Twitter @CAT_Centre